

Pays de la Loire, Sarthe
Bonnétable
4 impasse Gambetta

Gymnase et stand de tir de Bonnétable, actuellement remise.

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058482
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2016
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : gymnase, stand de tir
Destinations successives : remise

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : PCI 2016, AK, 484

Historique

En 1901, Le négociant parisien François Letessier et sa femme léguèrent à la Société de secours mutuels de Bonnétable un jardin avec cellier et vaste remise édifiée sur poteaux et couverte de tuiles, à la condition d'y loger les réunions des sociétés de gymnastique et de tir et la musique libre de la ville. Le bâtiment fut probablement réédifié pour cet usage l'année suivante, par l'architecte-voyer Legendre et l'entrepreneur Delouche. Il aurait été ensuite converti en remise pour un marchand de fer et charbon puis pour un charron jusque vers 1975.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle ()
Dates : 1902 (porte la date)
Auteur(s) de l'oeuvre : Modeste Legendre

Description

Le bâtiment est construit sur colonnes de fonte et en moellons enduits, avec chaines d'angles et chambranles des baies en briques et pierres à assises alternées. L'intérieur est couvert pour partie d'une fausse-voûte polygonale en plâtre sur lattis. La mur-pignon droit porte l'inscription HOMMAGE A MME ET MR LETESSIER. POSEE EN PRESENCE DE MMRS GASNIER, PRESIDENT DES SOCIETES DE TIR ET DE GYMNASTIQUE, LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, LEGENDRE ARCHITECTE-VOYER, DELOUCHE ENTREPRENEUR, 1er MARS 1902.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon, enduit ; brique, brique et pierre à assises alternées
Matériau(x) de couverture : tuile plate
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée
Couvrements : fausse voûte en berceau
Type(s) de couverture : croupe

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté

Décor

Techniques :

Représentations :

Statut, intérêt et protection

Protections :

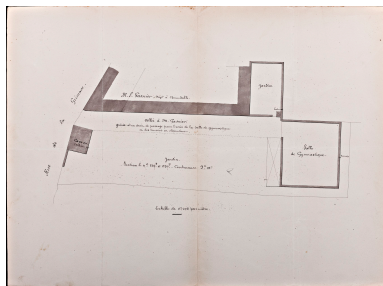
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **Leg d'un bâtiment à affecter en gymnase à Bonnétable, 1901.**
AD Sarthe : 4 O 89. **Dons et legs. Commune de Bonnétable. Société de Secours Mutuels : Legs Le Tessier.**
1901
Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 4 O 89

Illustrations



Plan du gymnase en 1902.
Phot. Modeste Legendre
IVR52_20157200442NUCAB



Vue d'ensemble.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20177200743NUCA

Dossiers liés

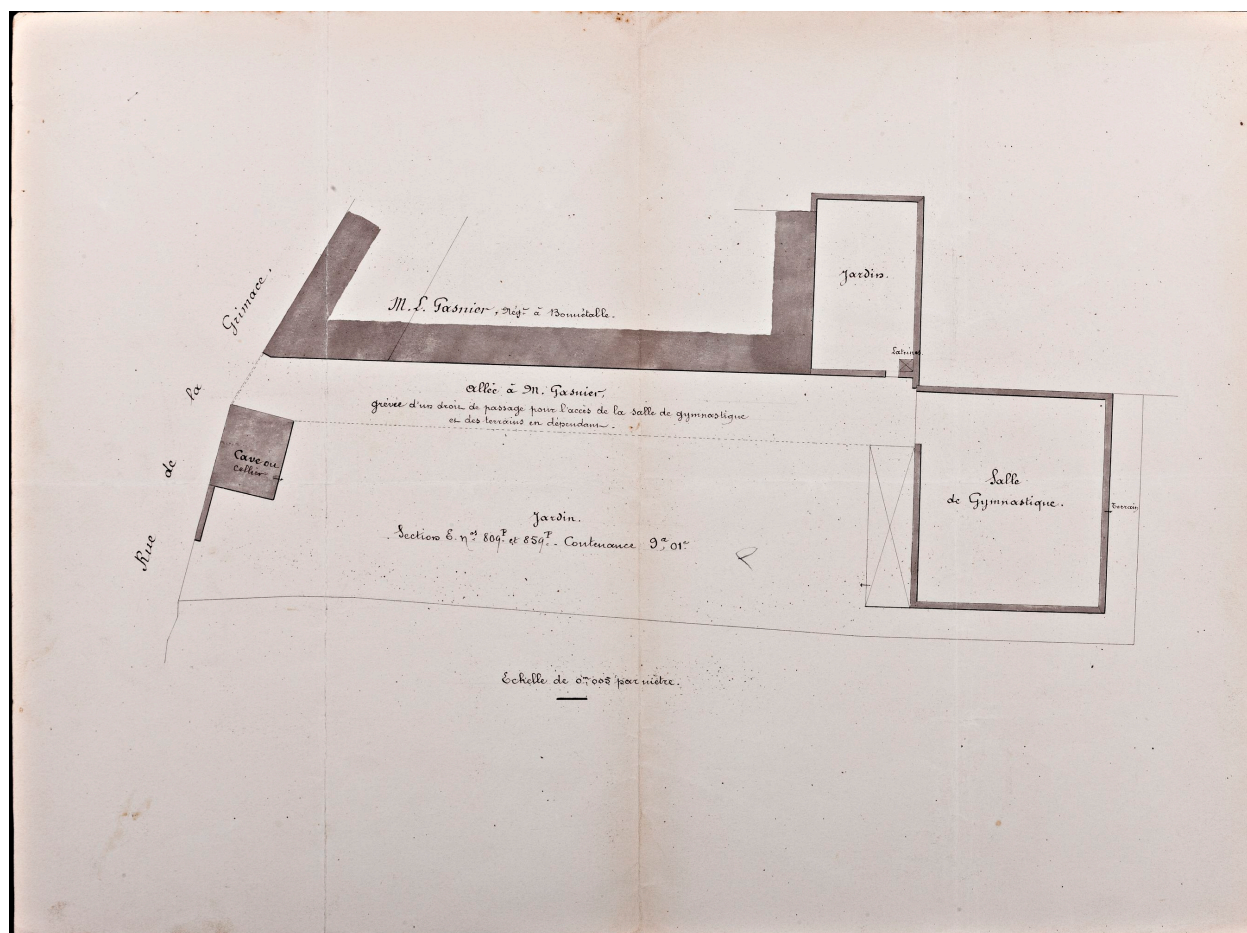
Dossiers de synthèse :

Bonnétable, présentation de la commune (IA72001903) Pays de la Loire, Sarthe, Bonnétable

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Julien Hardy

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Plan du gymnase en 1902.

Référence du document reproduit :

- **Plan du gymnase de l'impasse Gambetta à Bonnétable en 1902.**
AD Sarthe : 4 O 89. **Plan des immeubles donnés par monsieur et madame Le Tessier à la Société de Secours mutuel de Bonnétable**, par Legendre, architecte-voyer, à Bonnétable, le 10 juin 1902. Lavis sur papier, échelle 1/200e, 42 x 31 cm.
Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 4 O 89

IVR52_20157200442NUCAB

Auteur de l'illustration : Modeste Legendre

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR52_20177200743NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation